



FICHE 16

JOURNAL À TITRE PROVISOIRE ?

C'est d'abord renouer avec une habitude trop tôt abandonnée : consigner l'expérience dans un document public. Jusqu'en 2003 chaque projet d'échelle inconnue trouvait sa première expression publique dans un journal, espace de consignation du travail en train de se faire et lieu de la parole de ceux avec qui nous partagions cette expérience. Ces journaux (pour une part disponibles en ligne <http://www.echelleinconnue.net/ou/journaux.php>) portaient pour titre le nom de l'expérience ou du projet « question du Où », « Nulle Part », « Veo ». Ce journal à titre provisoire dont voici le premier numéro, changera lui aussi de titre en fonction des pistes explorées.

Par là, et par la dimension de prudence qu'évoque le terme de provisoire, ce journal est à l'image du travail qui nous occupe : depuis le commencement, un seul et même programme « combattre avec la ville que l'on voudrait et qui ne figure pas au cadastre celle qui y figure; delà, peut-être l'avènement des mots geants » chaque projet n'étant qu'une nouvelle tentative pour y répondre.

Notre travail se refuse bien souvent à l'exercice spectaculaire, à la monstration à tout prix d'un travail long et souterrain, un travail de recherche collectif, de co-naissance en somme. Le journal en est, pour nous, la forme privilégiée de visibilité.



UNE PUBLICATION D'ECHELLE INCONNUE

UN TRAVAIL DE RÉFLEXION PUBLIQUE
SUR LA VILLE AUTOUR DE LA QUESTION
DE LA VIDÉOSURVEILLANCE À ROUEN

www.echelleinconnue.net/fiche16/

UN NOUVEAU CALQUE PLANE SUR LA VILLE

C'est l'armée britannique qui pour la première fois expérimenta massivement la vidéo surveillance sur la population catholique irlandaise. Ici, à Rouen, centre ville, 184 caméras vous observent. Vous sentez-vous dans la peau d'un républicain irlandais ?

« Fiche 16 », c'est d'abord le nom de la fiche action « Vidéosurveillance urbaine », issue du rapport d'activité 2006-2007 du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, à destination des élus du Conseil municipal de Rouen.

C'est devenu, pour nous, le titre d'un projet visant à interroger une nouvelle dimension de la ville contemporaine : la ville numérique ou la transposition de l'espace public dans la sphère de la communication. Ce projet croise naturellement notre cycle de travail et de recherche intitulé « Politique/polis, ou, si la politique est la continuation de la guerre par d'autres moyens, en est-il de même pour la ville ? ».

L'espace n'est plus ce qu'il était.

Il faut être architecte, ou un quelconque acteur du petit commerce des murs, pour croire encore que la ville n'est faite que de blocs et de rues.

Depuis les années cinquante, on assiste à un découplage de l'espace de la ville et de l'espace du pouvoir. Le pouvoir

politique, économique s'est peu à peu vectorisé dans la sphère de la communication (les échanges boursiers par exemple, se passent depuis longtemps du lieu « bourse » lui préférant télex, puis échanges numériques). La ville n'est plus le lieu du pouvoir mais seulement l'espace sur lequel il s'exerce. La ville est tout autant dans l'espace physique que dans le discours qu'elle produit sur elle-même (presse, communication municipale ou d'entreprise, discours politique, etc). Elle est autant dans ses murs que dans ses réseaux de vidéosurveillance ou de communication.

Bien que ce soit à notre avis au travers de ces dispositifs que s'observe le mieux la nouvelle réalité urbaine, l'exercice traditionnel de l'architecture ou de l'urbanisme ont fait la preuve de leur incapacité à penser et à questionner ces interconnexions de la ville et des médias.

C'est pourquoi, et parce que, depuis le commencement, une partie de notre travail consiste à produire les représentations manquantes du territoire ou de la ville, qu'en 2008 nous avons initié un travail de recherche et de réflexion



publique autour de la vidéosurveillance à Rouen. Avant tout, pour produire une représentation encore manquante de la ville : Rouen vidéo-surveillée (repérage visuel des 184 caméras, tant publiques que privées, installées sur la rive droite),

carte contributive (à augmenter), qui fut présentée publiquement dans l'espace d'Echelle Inconnue. Ensuite, pour tenter d'envisager ce que ces installations en réseaux modifient de la ville.

▷▷▷SUITE P. 2

QR CODE?



Les articles de ce numéro sont ponctués de code. Ces codes, sorte de codes barres en deux dimensions appelés QR code sont décodables grâce à l'appareil photo d'un téléphone portable muni d'une connexion internet. Ils vous permettront d'accéder aux contenus sonores et vidéos augmentant les textes du journal. L'utilisation de ces codes, leur décodage comme leur encodage (leur création) est gratuite. Une interface conçue par Echelle Inconnue vous permettant de créer vos propres codes est disponible sur QR.fr. Pour lire ces codes, il vous suffit de télécharger un logiciel gratuit listés et accessible via ce même site.

ECHELLE INCONNUE :

DÉSORDRE CULTUREL
ART/ARCHI/URBA/MULTIMEDIA
18 Rue Ste Croix des Pelletiers
76000 ROUEN / FRANCE
02 35 70 40 05

Contact : mel@echelleinconnue.net

▷▷▷ SUITE DE LA PAGE 1.

PROGRAMME 2010

► **UN LIEU**
18 Rue Ste Croix des Pelletiers 76000 ROUEN
 Ouvert du Mardi au Vendredi 14H-18H

Echelle Inconnue développe un nouveau projet de lieu comme point d'impact et espace interface: espace d'exposition, d'échange (discussion, workshop, atelier populaire de sérigraphie...) mais aussi un centre ressource sur les pratiques actuelles liées à la ville ainsi que, notamment, une vitrine vidéo interactive.

► DE(S)RIVE(S)

Un projet pour tenter de confronter (mettre en dyptique peut-être) l'image du fleuve vu par les impressionnistes et un territoire actuel, une population réelle et des représentations agissantes aujourd'hui.

► *De quelle couleur est la seine ? Question à la population en vue d'établir un nuancier participatif commenté*

► *Peindre l'eau. Un travail d'entretien et de « dérives » avec des peintres amateurs ou professionnels.*

En juillet, ce travail sera rendu lisible sur les berges mêmes via l'installation de QR code rendant accessibles des contenus multimédia (textes, entretiens, objets vidéo) sur téléphones mobiles.

► FICHE 16



Initié en 2009, ce travail de recherche et de réflexion publique autour de la ville numérique et plus particulièrement de la vidéosurveillance à Rouen s'est prolongé au travers de 2 expositions et une série de 4 workshops (atelier de lecture, de création audio et d'écriture) avec des citoyens, des militants, des architectes et des chercheurs. Le résultat de ces travaux est publié dans ce NUMÉRO 01 du « JOURNAL à titre provisoire ».

► SMALA-Marseille

Re-dessiner le plan de la Smala d'Abd el Kader



Ce travail s'inscrit dans le troisième volet d'un travail sur la ville et ses représentations entamé en 1998. Ce volet vise à interroger les villes combattantes, traverser l'histoire de villes particulières pensées et dessinées pour la lutte. Après avoir traversé les villes de Villeurbanne et Pau où le projet doit donner lieu en 2010 à une installation numérique urbaine (sous titrage de la ville par QR code), smala s'installe à Marseille et Toulon jusqu'en 2013.

► CONFÉRENCES

Polis 3 conférences autour des questions liées à « la ville mobile » et aux nomadismes contemporains en collaboration avec la librairie Polis à Rouen:

- « les nouveaux nomadismes du libéralisme » Arnaud Lemarchand, professeur d'économie à l'université du Havre
- « défense de l'habitat éphémères ou mobile » Clément David coordinateur de l'association HALEM (habitants de logements éphémères ou mobiles)
- « téléphonie mobile où la ville augmentée » Stany Cambot

► PUBLICATIONS

► « JOURNAL à titre provisoire ».
 ► Smala (Monographie) Premier opus, récit des trois ans du travail mené à Pau. Edition Gaussel, Marseille. Diffusion nationale.

“UN NOUVEAU CALQUE PLANE SUR LA VILLE”



« C'est un sale boulot mais il faut bien que quelqu'un le fasse. »

UNE EXPOSITION

Si, comme nous le croyons, le pouvoir c'est : dresser la carte, et si, comme l'affirme Giorgio Agamben, « la surveillance vidéo transforme les espaces publics de nos cités en intérieur d'immenses prisons » alors, tentons d'en dessiner les murs.

La première étape de ce travail à Rouen consistait à dresser un inventaire des caméras filmant l'espace public. Caméras officielles (municipales) mais aussi caméras privées (interphones, surveillance de magasins, etc.), car si le débordement matériel de l'espace privé sur l'espace public semble bien contrôlé (enseignes, installations de stands, etc.), le débordement immatériel qu'opère la surveillance vidéo l'est beaucoup moins.



Contrairement à d'autres initiatives, nous avons choisi de ne pas restreindre ce repérage aux seules caméras municipales. Une intuition d'abord, se concentrer sur les seules caméras « publiques » porte en soi un présupposé, un discours à l'alarmisme réconfortant, « tous surveillés », « tous fliqué », pauvres citoyens face à la police républicaine. Et de là, même un écueil à penser ce que cela change vraiment (nous le verrons).

Du 18 juin au 11 juillet 2009, ce travail fut présenté dans le cadre d'une exposition dans l'espace d'Echelle Inconnue à Rouen. Il était alors proposé aux visiteurs d'augmenter la carte (disponible

en ligne www.echelleinconnue.net/fiche16) en apportant une photographie en plan large et une autre en gros plan de la caméra, ainsi que sa localisation exacte.



Peut-on traverser la ville sans être filmé ? Quel impact sur notre « droit à l'image » ? Quelle ville et quel ville ces caméras ? Disparition de

mode de vie en impliquent-elles l'extériorité ? Transformation du citoyen en terroriste potentiel ? Voilà, à l'heure où un comité d'éthique municipal voyait le jour, les questions que ce travail tentait de poser.

Outre la carte numérique, trois films tentaient de nourrir ces questions (plus que d'y répondre) en retraçant un parcours dans la ville passant par les caméras, en confrontant le discours officiel d'un élu au discours scientifico-spectaculaire des médias, et enfin en tentant l'inventaire des modes d'actions aujourd'hui envisageables : détournement/élimination.

Comme souvent ici, une exposition conçue moins comme une démonstration que comme la base d'une discussion.

UN WORKSHOP ou contourner l'écueil

Outre l'inévitable « que faut-il faire ? » auquel ce travail ne prétendait pas répondre, revenait à plusieurs reprises, dans les discussions tenues au sein de l'exposition, la difficulté d'échapper au débat stérile et binaire du « pour ou contre » opposant, en naturel combat, les défenseurs d'un droit (à l'image, moins souvent à l'anonymat) et les tenants d'un « si vous n'avez rien à vous reprocher, la caméra ne doit pas vous poser de problème ».

Dans le cadre d'une telle opposition, la caméra est sensée acter une ségrégation dont la ligne de partage n'est autre que la loi. Alors... rien ne change en somme, caméra ou pas.

Seule la crainte par anticipation d'un Big Brother, d'un recoupage de données à échelle locale, nationale ou mondiale, justifierait de s'y intéresser, de produire un discours qui se trouverait sans doute aussitôt stérilisé dans l'étude d'une théorie du complot.

Cependant, nous le sentons tous, quelque chose est à l'œuvre là, dans la caméra de surveillance entre autre. Quelque chose de l'ordre, peut-être, pour certains pouvoirs, de l'utopie des cartographes de Borges : la carte à

échelle 1. Une représentation intégrale du monde; pas uniquement dans sa topographie mais aussi dans ses mouvements, sa géographie humaine. Le fait aussi, qu'à notre connaissance c'est l'armée britannique qui, pour la première fois, expérimenta massivement la vidéo surveillance sur la population catholique irlandaise, nous fait sentir que quelque chose se joue ici.

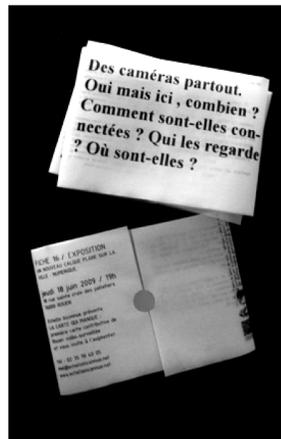
Ce quelque chose, ni les mots policiers ni, en miroir, ceux du militant, ne peuvent le nommer, l'appréhender, l'entendre. Le « que cela change-t-il vraiment ? » reste muet.

Ce fut l'objet du workshop qui suivit l'exposition : approcher, entrevoir, nommer ce que la vidéosurveillance implique, modifie de nos espaces, de nos vies.

Échapper, éviter aussi le procès d'intention fait à la technologie, pour tenter de comprendre ce que son interaction avec le tissu urbain traditionnel génère de nouveau.

Plusieurs semaines durant nous nous sommes réunis en un NOUS provisoire et parfois fluctuant, dont nous ne détaillerons pas la sociologie ici, autour de textes amenés par chacun, sociologiques ou politiques ; imaginant des procédures d'enquête, de questionnaire, d'interview ; éliminant peu à peu les pistes faisant fausse route, pour se concentrer sur ce que cette technologie et ses applications modifiaient réellement de nos vies en ville.

Les textes qui suivent sont les fruits des ateliers qui se déroulèrent pendant l'été et l'automne 2009.





CONTRÔLE, CULTURE ET DISPOSITIF OU UNE INTERPRÉTATION POSSIBLE DE FOUCAULT AUJOURD'HUI

Depuis plusieurs années, on a vu se multiplier des publications traitant de la biométrie, de la vidéosurveillance, du recul des libertés et de la surveillance généralisée. Au sein de ces références nouvelles, nous avons trouvé un auteur dont l'analyse nous a interpellé, non pas par ses positions militantes, ou par une quelconque affinité politique, mais plutôt par l'opportunité qu'elle offre de repenser le contrôle, de l'analyser tout en approfondissant notre critique et notre rejet de ce qui se dessine à l'heure actuelle.



Michalis Lianos, professeur d'université en sociologie, travaillant sur les aspects de ce qu'il nomme le nouveau contrôle social, aborde une analyse originale avec la volonté d'établir une réalité scientifique. Les éléments nouveaux que l'on trouve à la lecture de ses différents textes nous permettent de sortir des critiques stériles répétées maintes et maintes fois, tel que le fantasme d'un hypothétique Big Brother, la perspective du totalitarisme ou de ses dérivés. Lianos contribue à la construction d'une étape *post-foucauldienne* dans l'analyse du contrôle social,

considérant que les arguments de l'historien philosophe sont actuellement utilisés sans que soit établie une réflexion qui recontextualise ses écrits dans l'époque. Foucault désignait déjà de son temps le danger que constitue une analyse du pouvoir se fondant sur des phénomènes passés.

« C'est un pouvoir plus habile, plus subtil que celui du totalitarisme. Que la désignation du danger soit l'effet d'un pouvoir n'autorise pas à parler de pouvoir de type totalitaire. C'est un pouvoir de type nouveau. Le problème n'est pas de recoder les phénomènes actuels avec les vieux concepts historiques. Il faut désigner, dans ce qui se passe actuellement, ce qu'il y a de spécifique, s'adresser à cette spécificité [...] » 1

Avant tout, il est nécessaire de décrire ce qu'il nomme *Société des institutions*. Cette formulation, et l'analyse qu'il en fait, constituent une approche critique des théories que Beck introduit dans *La société du risque*. Lianos cherche dans sa démarche à pousser plus loin les conclusions de cet ouvrage, tout en s'inscrivant dans un même courant de pensée. Pour lui, les sociétés ne sont pas *du risque* à proprement parler, mais *des institutions*, celles-ci formu-

lant le discours sur le risque, qui a des répercussions sur les individus à un niveau culturel et comportemental. Pour lui, ce qui se passe actuellement ne va pas vers un assujettissement de l'individu aux institutions, mais plutôt dans le sens d'une relation d'usager, dans laquelle chaque institution dicte ses normes de conduites et ses règles spécifiques, via les différents dispositifs de contrôle



(caméras, portiques, vigiles, etc.) ou discours normatif du type : « Je monte, je valide ». Le but de l'institution réalisé via le contrôle, est l'établissement dans ce cadre d'une relation institution/ usager optimale.

Le dispositif fonctionne à cet effet, tel un outil chargé d'apprendre à l'individu l'art du comportement normal et non déviant par l'intermédiaire du discours, et/ou par sa traduction en une technique normative. En



l'individu aux institutions, mais plutôt dans le sens d'une relation d'usager, dans laquelle chaque institution dicte ses normes de conduites et ses règles spécifiques, via les différents dispositifs de contrôle (caméras, portiques, vigiles, etc.) ou discours normatif du type : « Je monte, je valide ». Le but de l'institution réalisé via le contrôle, est l'établissement dans ce cadre d'une relation institution/ usager optimale.

ce sens, le martèlement incessant du discours « Je monte, je valide » dès que l'on pose un pied dans un bus, fonctionne exactement comme la caméra d'un magasin ou les tourniquets des métros parisiens. Le but de ce discours est d'inculquer chez l'usager le fait qu'on ne fraude pas dans le bus. Le but visé étant de créer un climat de pression sociale s'exerçant à la fois sur les individus ne rentrant pas dans la norme imposée par l'institution, mais aussi sur l'utilisateur consciencieux du réseau de transport, pour qui il apparaît nécessaire d'afficher un comportement conforme.

La place du discours du risque est primordiale dans ce cadre, elle permet d'intégrer et de justifier à un niveau individuel l'éventail des dispositifs mis en place pour optimiser le comportement d'un individu au sein d'une institution, et de justifier le fait qu'une institution cherche à bannir tous les comportements anormaux.





Pour reprendre l'exemple des transports, la SNCF installe volontairement des faux panneaux d'informations au sein de ses gares en expliquant

que sans la fraude, ses panneaux auraient pu être financés. Dans son discours, la fraude est un risque majeur, non pas pour l'institution en elle-même, mais pour les usagers honnêtes qui auraient pu connaître un meilleur confort sans les fraudeurs. On retrouve souvent de la part des institutions un message de stigmatisation de l'acte déviant en risque, destiné aux bons citoyens. De par cette stratégie, l'institution rassemble avec elle la quasi-totalité de ses usagers, tout en utilisant la pression sociale pour dissuader au mieux les personnes indésirables en son sein.



Dans sa recherche de décrire concrètement le fonctionnement de la Société des institutions, Lianos en vient au concept de toile institutionnelle. La toile institutionnelle représente selon lui, le maillage des différentes institutions qui régissent le fonctionnement de la vie des habitants des pays dits développés.



Ce concept permet de définir une relation de pouvoir diffus, non plus le

fait d'un seul et même organe type État, mais émanant d'objets multiples. En ce sens, il occulte les arguments propres aux dérives d'un État qui se voudrait totalitaire dans une optique politique où l'État, justement, se désengage, en permettant aux institutions de renforcer leur main-mise sur les citoyens-usagers. Par institution on peut tout autant comprendre un réseau de transport en commun, une compagnie d'assurance, un réseau routier, une usine, une université, un supermarché, un commissariat, une école, une prison, une collectivité locale, etc.



Ainsi l'idée selon laquelle l'État serait le seul à mettre en place et à gérer les différents dispositifs de contrôle devient caduque. On est alors dans une étude du processus de gouvernementalité qui s'exerce à présent dans un cadre de décentralisation des biens et services, et de libéralisation des flux. Le dispositif occupe toujours dans ce cadre



la fonction d'objet technique de cette gouvernementalité.

Aux nombreux débats sur le caractère panoptique du contrôle aujourd'hui, et plus particulièrement, celui de la vidéosurveillance,

Lianos apporte le concept de périoptisme. Il constitue une évolution critique du concept de panoptisme. Il est en effet facile de renfermer dans le modèle du panoptisme pour définir une caméra. Le principe du voir sans être vu fonctionne, on serait alors dans un panoptisme électronique, le policier chargé de surveiller ses écrans de contrôles remplaçant le gardien de prison en haut de sa tour centrale. L'effet dissuasif suggéré fonctionne puisqu'en passant sous une caméra, on ne sait si on est épié ou pas, on ne sait d'ailleurs pas si la caméra fonctionne bel et bien. Le périoptisme est de ce fait intéressant puisqu'il permet d'aller plus loin à partir de cette idée.



Il se définit comme le modèle de contrôle qui a su s'adapter au maillage des institutions.

supermarché afin de suivre une personne après-coup, pour reconstituer la traçabilité d'un individu sur une période donnée. Dans ce cas spécifique, on voit qu'occasionnellement le contrôle peut au besoin opérer le croisement des données, réaliser une centralisation a posteriori.

Conséquence sur l'individu d'un discours du risque généralisé, le concept de *cindynisation* (venant du terme grec *kindynos* : danger) correspond à tout type de stratégie ou trajectoire individuelle, construite dans un but d'évitement du danger, de la menace, du risque. Cela englobe des comportements tout à fait variés selon le risque à éviter et l'interprétation qu'un individu peut en faire. Elle va du fait de manger des produits bio, au fait de simuler une conversation sur son portable lors de ses déplacements nocturnes en espérant que cela décourage un potentiel agresseur, en passant par le vote utile pour un citoyen orienté à gauche, l'installation de différents systèmes d'alarmes pour protéger sa rési-

sans pouvoir penser aux règles du jeu. [...] Le projet politique est ainsi substitué par l'observation des standards de performance, de sécurité et de précaution. [...] Le risque absorbe efficacement l'énergie qui pourrait se consacrer autrement à la construction des alternatives. » 2

Il n'existe alors plus de place pour le politique chez un individu puisque le risque occupe à présent cette fonction passée. Le sens même du politique est à présent absorbé par un éventail « d'identités politiques » nullement à même de penser un projet ou de s'orienter sur une voie nous menant au-delà du désastre. Si l'on se réfère à certains apports post-situationnistes, la cindynisation peut expliquer la question du folklore militant et aveugle qui ne se donne pas la perspective d'un changement total, mais ne s'intéresse qu'à ce qui le touche individuellement, sans jamais s'attaquer aux problèmes dans leur ensemble. D'où l'impossibilité avérée de penser, de se projeter et de construire autrement. Si l'inflation illi-



Il est le panoptisme de la toile institutionnelle. Un panoptisme périodique, multiple et émetteur, non plus permanent et unique. Il a su s'adapter à la nécessité de renforcer la main mise sur la masse et l'individu, non pas par l'instauration d'une instance de pouvoir unique et répressive, mais par l'intégration dans le quotidien de multiples pouvoirs régulateurs et diffus.



On est contrôlé lors de ses achats par des caméras, un vigile, un portique ; dans le bus par des caméras, un vérificateur (ce qui en novlangue remplace nos anciens contrôleurs), un valideur ; dans la rue par un policier ou une caméra, etc. On est soumis à divers contrôles, chacun se déroulant dans un certain cadre, avec un certain but, et inculquant des normes différentes selon la finalité voulue par l'institution qui l'exerce.

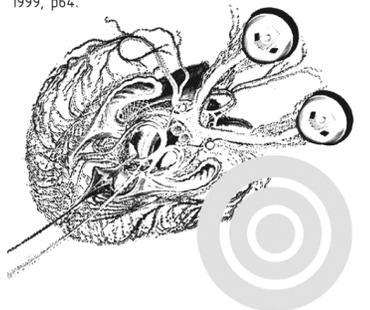
Ce type d'approche permet d'occulter la menace d'un Big Brother dans le contexte actuel. Mais il est également important d'aller plus loin, en réfléchissant alors au modèle opérant lorsqu'un officier de police judiciaire extrait les bandes vidéos d'un bus ou d'un

dence, le fait d'éteindre son portable lors de réunions de bande, ou encore l'engagement volontaire dans une ONG en fonction de sa propre perception des risques.

Ce type de concept est typique d'une société dans laquelle le risque et son discours sont omniprésents. Son intérêt principal est pour nous, de comprendre à un niveau individuel les répercussions d'un besoin de sécurité vendu à toutes les sauces, et les conséquences politiques qui en découlent. Selon Lianos, on voit que l'individu « se développe aujourd'hui sous la forme d'un sujet neutre, non pas par la fonction qu'il réserve à ses valeurs mais par l'absence même des valeurs qu'il souhaite promouvoir auprès des autres. On est ici à l'antipode du sujet totalitaire ; on assiste à l'émergence du sujet a-politique immergé dans l'universalisme nivelant et pacificateur du discours hégémonique du risque. Ce sujet n'est pas apathique ; bien au contraire, il est actif, participatif, souvent militant, mais seulement au niveau des causes spécifiques qu'il épouse parmi celle qui apparaissent dans la carte « cindynisante » proposée par les institutions. Il jongle avec les boules qu'on lui jette

mitée du contrôle répond sans espoir aux prévisibles effondrements du système, elle peut tout de même réussir à lui accorder un sursis. C'est finalement en ce sens qu'il est nécessaire de l'étudier, de le décortiquer, de l'appréhender afin de comprendre en quoi il peut constituer une barrière essentiellement culturelle à la constitution de quelque chose de nouveau.

1 *Dits et écrits Tome III*, 1991, Gallimard, p386
2 M.Lianos, *Point de vue sur l'acceptabilité sociale du discours sur le risque*, Les Cahiers de la sécurité intérieure n°38 : Risque et démocratie, 1999, p64.



FICHE 16



www.echelleinconnue.net/fiche16/

● CAMERAS PRIVÉES

○ CAMERAS PUBLIQUES

BIG BROTHER NE VIENDRA PLUS

NOUVEAUX MAILLAGES ET NOUVEAUX CONTRÔLES AU SERVICE DU VIEUX MONDE



« Les camps de concentration sont l'enfer d'un monde dont le paradis est le supermarché. » La Banquise n°1, 1983

Dispositif : du latin « qui prépare ». Ensemble de moyens disposés conformément à un plan. Un dispositif n'est pas une simple juxtaposition d'instruments, mais leur mise en réseau, leur articulation, en vue de l'accomplissement d'une fonction déterminée. Un dispositif, de vidéosurveillance dans le cadre de notre présent travail, est à la fois la mise en œuvre d'un ensemble de techniques, et le révélateur d'un projet de société, de par sa fonction même : il va toujours dans le sens de la gestion, du contrôle, et de leur affinement.



Un dispositif comporte une simple marque d'un statut particulier de l'espace, la pure présence matérielle signalant ce statut (comme par exemple un tourniquet à l'entrée du métro, des portiques de sécurité dans les magasins, un réseau de caméras dans l'espace public). En outre, il possède une capacité de produire effectivement une différence dans l'espace, un pouvoir d'action sur le réel, qui consiste en général à créer du comportement – que ce soit positivement (obliger le flux des usagers à suivre un chemin déterminé) ou négativement (empêcher une bande de se réunir dans un recoin). Contrairement à nombre de critiques, pour nous la question n'est pas de savoir si oui ou non nous vivons dans une « société totalitaire », ou même si nous pourrions y arriver par les « dérives » d'un bon contrôle social, mais de réussir à trouver une grille de lecture pour comprendre le mouvement, le processus de cybernétisation en



cours. La cybernétique pouvant être définie comme l'utilisation des théories de l'information et de la communication dans la conception de systèmes, qu'ils soient mécaniques ou « sociaux ». Nous tendons bel et bien vers une généralisation universelle du champ de la gestion et vers une systématisation du contrôle.

Seulement, l'utopie rêvée par de nombreux auteurs d'anticipation et de théorie sociale, se réalise sous nos yeux sans que nous nous rendions compte, du fait de l'extrême réticulation de dispositifs très fins, variés et doux, mais tendant vers ce même but du contrôle total. Quelle différence existe-t-il en effet entre les fonctions strictement policières de l'urbanisme, du travail, de la biométrie, de la culture ou des loisirs? Une différence de degré, de finesse, d'efficacité, de cibles peut-être, mais certainement pas de fond.

Reprenons l'exemple du centre commercial: un espace clos, agencé pour que rien ne vienne troubler la quiétude des honnêtes gens qui font leurs courses. Mais gare aux voleurs et aux insolubles ! Vigiles en uniforme-et-oreillette à l'entrée, portiques magnétiques à la sortie, rayons bien espacés, pas trop hauts, et avec peu d'angles morts pour une efficacité maximale des caméras, « chouffeurs » en civil pour repérer discrètement les « incivilités », ambiance musicale calibrée, entrecoupée de réclames: tout est fait pour verrouiller l'espace-temps. Dans ce lieu, de votre entrée à votre sortie, vous consommerez, vous ne volerez pas, et vous serez dans un climat de confiance, de sécurité et de relatif bien-être. En d'autres termes: vous obéirez au dispositif. Quelle est donc la différence

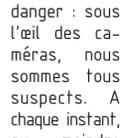


entre cet espace « privé », celui du magasin, petit ou grand, et celui de l'espace dit « public », celui de la rue, de la ville? Mobilier urbain pensé pour que rien ne puisse arriver (ni attroupelement ni gué-rilla), architecture aseptisée entourant un hyper-centre muséifié pour badauds et bobos, vidéosurveillance discrète mais signalée, et patrouilles de flics en armes. Dispositif. La ville n'est qu'un gigantesque dispositif à ciel ouvert. Et ceux qui s'indignent timidement de la multiplication des caméras en centre-ville semblent faire tous les efforts du monde pour ne pas comprendre ce qui se joue ici: le maintien de l'ordre. C'est la guerre, partout, à tout moment. C'est-à-dire, ici la pacification généralisée, là une opération de rétablissement de l'état de droit, là-bas encore un plan de maintien de la paix. En d'autres termes : la contre-révolution permanente, préventive ou pas, diffuse ou concentrée.

Nous disions que la question était de voir quel était le processus en cours. Nous le voyons bien: une civilisation est en marche. Elle usera du contrôle ou de l'anéantissement contre tout ce qui la déborde, ou se dresse contre elle. A une époque où, hors état d'urgence, on n'édifie plus de fortifications autour de la cité pour tenir en respect les indésirables, dans la métropole c'est chacun qui porte en lui la potentialité du

danger : sous l'œil des caméras, nous sommes tous suspects. A chaque instant, au moindre faux pas, nous pouvons voir tous nos droits de l'homme-et-du-citoyen suspendus. On tend vers un découpage planétaire en deux types de zones, dont Gaza et la métropole occidentale sont les deux pôles extrêmes ; le check-point et les barbelés d'une part, où de l'autre côté ce n'est plus un homme mais une créature sans droits, d'autre part le maillage discret du contrôle « soft », où il n'y a plus d'extérieur à la prison sociale.

Le constat n'est pas optimiste, mais il n'est pas notre but. L'intérêt d'une bonne question n'est pas d'avoir une réponse facile, mais de bien poser un problème. La gestion neutralise, or notre réflexion doit changer notre rapport aux dispositifs: nous ne pouvons pas rester neutres, à présent. Sans parler d'emblée de crime organisé, pourquoi ne cherchions-nous pas des moyens de saturer, de défourner, de saboter ces dispositifs qui nous sont à l'évidence franchement hostiles? Cela ne va pas sans imaginer la vie débarrassée de tout dispositif, bien entendu. Les moyens de lutter contiennent également un projet de société. Nous ne voulons pas réformer, et nous ne voulons pas être une avant-garde, une minorité agissante attaquant



les caméras et les bars branchés dans les « quartiers populaires ». Dans une époque où fumeurs de shit, grévistes, instits planqueurs de sans-papiers, voleurs à l'étalage et combattants de la cellule 34 se côtoient sans jamais se mettre en lien, il est nécessaire de créer et d'habiter des lieux où gestes et pensées pourront enfin se confronter, et pourquoi pas s'articuler.

Se chantier n'est qu'une invitation de plus à se rencontrer, au sein de la diversité chaotique du réel, pour penser, s'organiser, vivre-et-lutter..

Sur le sujet :

M.Foucault, *Surveiller et punir*, 1975, Gallimard, 360 p.

M.Foucault, *Sécurité, territoire, population*, 2004, Gallimard, 435 p.

M.Lianos, *Le nouveau contrôle social*, 2001, l'Harmattan, 254 p.



M.Lianos, *Le Contrôle Social après Foucault*, 2003, Surveillance & Society.

G.Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, 2007, Payot et Rivages, 50 p.

Olivier Razac, *Histoire politique du barbelé*, La prairie, la tranchee, le camp, 2000, La Fabrique éditions.

TIQQUN, *L'hypothèse cybernétique*, in TIQQUN 2 - Zone d'opacité offensive, 2001, (distribué par Belles-Lettres, repris dans *Tout a failli, vive le communisme!*, 2009, La Fabrique éditions.)

Sasc.rouen@hotmail.fr

VIDÉOSURVEILLANCE, CHANGEMENT DE COUPLE, DU CITOYEN/ESPACE PUBLIC À L'USAGER/INSTITUTIONS.



ÇA CRISPE QUAND ON EN PARLE. ÇA ÉVOQUE LA POLICE, LE SECRET, ET PAS NÉCESSAIREMENT DANS LA BOUCHE OU L'OREILLE DE CEUX QUI AURAIENT À EN CRAINDRE LES EFFETS.

Alors que dans l'œil de la caméra le fantôme même du citoyen s'efface au profit de l'usager schizophrène, que derrière l'écran la police se scinde en institutions multiples la ville quitte son travestissement de polis pour apparaître en nudité de régléments intérieurs.

Ça crisper quand on en parle. Ça évoque la police, le secret, et pas nécessairement dans la bouche ou l'oreille de ceux qui auraient à en craindre les effets.

Ça crisper et ça coince dès lors que vous tentez de suivre la petite instruction en bas du panneau, indiquant que votre rue est sous surveillance vidéo, et que vous composez le numéro du directeur DSPM. D'abord, on vous annonce qu'on ne peut pas vous donner l'emplacement des caméras installées par la mairie, qu'il faut voir avec la police municipale, enfin qu'il vous faut écrire au maire. Rien d'impossible donc, mais c'est compliqué, épineux. La simple évocation de la vidéosurveillance éveille l'angoisse de part et d'autre, un peu comme si vous demandiez la carte des stations du réseau « Échelon ». L'imaginaire de la vidéosurveillance est tout aussi important que les statistiques qui lui sont attachées : un balancement entre la transparence et le secret, une suspicion quasi naturelle à l'égard de celui qui veut savoir où ces caméras se trouvent. Que pourrait-il bien faire de cette information ? Il faut donc se déplacer. On vous répète qu'il est impossible d'obtenir la liste ou la carte des implantations, qu'il y a une procé-

dure, que celle-ci est compliquée... Quelle procédure? Alors seulement on vous donne le droit de consulter les archives des délibérations des conseils municipaux, et, après une nouvelle requête, la « Fiche 16 ».

Recueil des délibérations du conseil municipal séance du 3 février 2006 (1-185) Conseil Local de Sécurité et de prévention de la délinquance rapport d'activités 2004 et 2005
38. -M. Eric CESARI, Adjoint, présente le rapport suivant [...]

« Fiche 16 : vidéosurveillance urbaine »

L'imaginaire autant que les statistiques. De ces dernières, nous apprenons les détails concernant les 9 caméras en fonctionnement à Rouen (3 espace du Palais, 3 Place du Vieux Marché, 2 Espace Saint Sever, 1 rue des bons enfants) sur la période du 14 juillet au 19 décembre 2007.

Bilan des premiers résultats obtenus grâce aux caméras (surveillance/interception ayant entraîné une intervention de la Police Municipale) :
-20 cas de consommation d'alcool,
-32 cas de stationnement gênant, interdit ou dangereux,
-5 cas de divagation de chiens ou autres infractions (laisse, muselière),
-31 cas de consommation de stupéfiants,
-11 cas de vente à la sauvette,
-7 rixes ou attroupements,
-8 cas de mendicité agressive,
-14 cas de tags, affiches ou dépôts sauvages (signalements aux services concernés),
-1 cas de nuisance sonore,

-7 assistances à personne,
-5 relectures par des OPJ de la police nationale dans le cadre d'affaires judiciaires.

Et, en contrepoint, l'analyse de M. Eric CESARI, élu à la sécurité de l'époque : « la vidéosurveillance n'élimine pas la délinquance mais la déplace. Ce qui permet déjà de ne pas faire reposer sur les mêmes riverains les mêmes problèmes. » La caméra de surveillance devient alors un outil de gestion de l'espace urbain. Déplacer des « populations délinquantes » vers d'autres secteurs. De là à penser que les implantations pourraient avoir un effet sur les valeurs foncières et par là sur la sociologie de certains quartiers. Il n'y a qu'un pas à franchir.

Il y a ainsi quelque chose du « cou-teau suisse » dans le réseau de vidéosurveillance, et, ne se focaliser que sur sa destination répressive ou policière empêche d'en distinguer toutes les « lames ». Comme face à un nouveau mur, les comportements s'adaptent, les contournements s'organisent et ce, peut-être aussi, au plus grand bénéfice de qui préside à cette surveillance.

Les caméras ne surveillent pas non plus également les mêmes comportements. Ainsi, la caméra d'un distributeur automatique n'est pas là pour vérifier que votre chien divague, ou que vous êtes en état d'ébriété sur la voie publique.

Comme le dit Lianos, la caméra vérifie l'adéquation du comportement d'un usager au règlement d'une ins-

titution (publique ou privée). Aussi, le champ d'une caméra de surveillance délimite-t-il l'espace sur lequel l'institution (la banque, la police, le magasin...) estime faire valoir son règlement (intérieur). Le quadrillage de l'espace dit public par la vidéosurveillance sectorise la ville même en parcelles institutionnelles.

Ce n'est plus le citoyen face à la police (image sur laquelle se fondent nombre de critiques de la vidéosurveillance) pas même Big brother, mais l'usager face à l'institution, dans la toile des institutions devrait-on dire. La douteuse notion d'« espace public », que de naïves et généreuses intentions voudraient voir sauvegarder ou revivre, est définitivement mise à mal. La ville devient, à l'image de ces zones commerciales ou d'activités périphériques, une juxtaposition d'institutions que le citoyen/usager (la citoyenneté ne devenant qu'un des modes d'usage de l'espace de la ville) traverse, se conformant naturellement, quasi inconsciemment, aux multiples règlements intérieurs, pour coller le mieux possible au rôle que l'on attend qu'il endosse.

La caméra n'est sans doute pas le meilleur outil de la société de contrôle, en tous les cas, elle n'est pas l'unique. Il faudrait sans doute, pour voir l'ombre du Grand Frère se pencher sur les technologies RFID (Radio Frequency Identification) ou encore, sur la surveillance des réseaux de téléphonie portable. Elle est moins l'outil d'un État policier que le signe d'un morcellement du pouvoir, d'une parcellisation des espaces sur lesquels il est exercé.

Elle est le signe (peut-être plus que l'outil) de la disparition du couple (réel ou fantasmé) citoyen / espace public au profit d'un autre : usager / institutions. Elle quadrille, délimite les champs d'une nouvelle schizophrénie. « Peut-on traverser la ville sans être filmé ? ». Non, nous le savons. La question est depuis longtemps réglée. On peut s'en plaindre, s'apitoyer. En revanche, une interrogation probablement plus essentielle pour celui qui questionne l'impact de ces installations sur nos espaces et comportements dans l'espace paraît être : « Combien d'espaces institutionnels traversons-nous en une journée ? Et de là, combien de postures différentes d'usager incarnons-nous dans la même journée ? »

Alors que l'utopie républicaine, ou plutôt son fantôme, ne veut voir dans l'individu qu'un citoyen face à la République, la généralisation de la surveillance vidéo signe la fragmentation de l'individu en multi usager face à de multiples institutions. La question n'est plus « si vous n'avez rien à vous reprocher, les caméras ne doivent pas vous poser de problème » mais plutôt « si la caméra ne vous pose pas de problème c'est que vous adhérez à un modèle social qui cherche votre morcellement et que vous acceptez de n'être que cet usager multiple ». La caméra de surveillance n'est donc pas l'instrument de notre contrôle mais plutôt le signe de notre mutation politique. Poissons mutans, nous changeons de nature et d'environnement.